

**En Bref**

## La randonnée vue par le CD

Le 6 juillet à 9h prochain se tiendra au cinéma AlpaJoe le deuxième comité de pilotage sur la Randonnée à Mayotte. L'objectif principal du projet vise à évaluer les conditions d'amélioration de l'offre touristique en matière de randonnée sur l'île, sur les bases :

- de l'existant : en dressant un bilan des parcours existants et équipements associés sur le territoire (panneaux, aires d'accueil, farés...),

- des besoins : en répertoriant les attentes des acteurs locaux en matière de promotion de l'offre touristique de randonnée et en proposant des itinéraires de randonnée adaptés,

- de la faisabilité : en évaluant l'aspect technique, normatif et financier des propositions et précisant les conditions de leur mise en oeuvre et de leur gestion.

L'Office National des Forêts, attributaire du marché lancé, a été missionné afin de mener à bien cette étude en prenant en compte les enjeux patrimoniaux, environnementaux et socio-économiques.

## STM

### Pas de barge spéciale ce matin à 5h30

Attention aux horaires des barges car ce vendredi matin à 5h30 et

dimanche le STM ne pourra pas mettre en place une barge spéciale



au départ de Mamoudzou pour pré-acheminer les passagers des vols Corsair dont les vols décollent à 9h30. Les passagers sont donc invités à prendre leurs dispositions afin de pouvoir se présenter à l'aéroport dans les délais, l'heure limite d'enregistrement étant à 7h30. Une fois encore en pleine période de trafic maximal le STM n'arrive visiblement pas à s'organiser pour s'adapter aux horaires d'aéroports dont les vols sont plus fréquents en cette période de grands départs en congés

## Evènement

### ALIAPUR participera à la traditionnelle course de pneus de Mayotte

ALIAPUR, acteur majeur de la filière de recyclage des pneus usagés, s'engage, pour la première fois, en qualité de partenaire de la traditionnelle course de pneus de Mayotte, qui se déroulera à Mamoudzou, demain 1er juillet 2017. Le principe de cette course est connu de tous les Mahorais : depuis plus de 30 ans, cet événement est incontournable pour les habitants de l'île, pour lequel chaque coureur pousse un pneu. Participants et spectateurs répondent massivement présents à ce grand moment sportif et festif ! Par ce partenariat, ALIAPUR démontre toute l'attention qu'il

porte à la gestion des déchets des pneumatiques à Mayotte comme sur l'ensemble des territoires ultramarins. A Mayotte, l'enjeu des déchets est essentiel : en 2013, plus de 600 tonnes de pneus ont été jetés et seulement 20% ont été collectés. Ce sont des centaines de tonnes de pneus qui ont été rejetées de manière sauvage sans considération pour les risques environnementaux et sanitaires (dans la nature ou dans des lieux non-déclarés). Les déchets mal entreposés peuvent être emportés par les pluies dans les cours d'eau et se retrouver dans le lagon.

**Améliorer la collecte des pneus est donc indispensable !**

ALIAPUR est attaché à la mise en place d'une filière locale de collecte et de traitement parce que des solutions pragmatiques peuvent être déployées à Mayotte par l'ensemble des acteurs locaux. Et dans ce sens, ALIAPUR accompagne déjà les distributeurs présents à Mayotte pour structurer une filière sur place.

C'est avec un immense plaisir que ALIAPUR a donc choisi de participer à la course de pneus, événement emblématique pour tous les Mahorais. ALIAPUR sera présent à l'arrivée de la course en animant un stand pour sensibiliser participants et spectateurs au recyclage des pneus.

## Annonce légale

**LA SAS LUMIERES, SAS en liquidation, dont le siège social est situé Immeuble La Grenobloise, ZI Nel, 97600 Mamoudzou  
Capital social de 1000 euros, RCS Mamoudzou 803 471 960**

### AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 29 juin 2017, la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de la liquidation et donné quitus au Liquidateur, Monsieur Christophe LEMOOSY demeurant résidence AZULI, appt n°7 Koungou 97600, pour sa gestion et le décharge de son mandat, prononce la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de Mamoudzou.

**Pour avis et mention.**

## ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES



Le journal **Les Nouvelles de Mayotte** est officiellement habilité à publier les annonces légales et judiciaires dans le département de Mayotte

Selon l'arrêté préfectoral N° 2016/ 22392 du 21 décembre 2016, sur la base de la ligne de référence comportant 40 signes espaces inclus composés en corps 8 informatique au tarif de 5,42 euros pour l'année 2017.